

Texte de la conférence de M. Jean Cluzel

au colloque

« La Louisiane vendue, portraits croisés de Thomas Jefferson et Napoléon Bonaparte »

mercredi 11 février 2004

Fondation Singer-Polignac

NAPOLEON ET JEFFERSON FACE A LA COMMUNICATION

Les problématiques historiques se renouvellent au fur et à mesure que des problèmes nouveaux se posent à chaque génération. Le thème de la communication n'eût certainement pas été retenu il y a vingt ou trente ans — du moins pas dans ces termes.

L'évolution de notre vie politique, sous l'emprise de plus en plus marquée des médias de masse, des sondages et des conseillers en communication, nous rend particulièrement sensible à cette dimension essentielle du pouvoir : les stratégies par lesquelles il s'impose et se maintient. Il y a quelques décennies, alors que nous vivions encore sous l'ombre des totalitarismes, nous nous serions posé la question, plus traditionnelle, de l'usage de la propagande. Sans déflorer mon sujet, je peux dire que mon exposé s'en serait trouvé notablement raccourci et simplifié : Napoléon Bonaparte fit un usage massif et constant de la propagande ; pas Jefferson. C'est une évidence.

Mais, la communication, parce qu'elle est le fondement de toute vie sociale, est moins un objet de l'histoire qu'un sujet qui permet d'aborder un nombre infini de phénomènes. Le champ d'application en est vaste, puisqu'il va de l'étude de la théorie du langage à telle ou telle époque à celle des moyens techniques de diffusion de l'information, en passant par l'étude de l'art oratoire, les mises en scène du pouvoir (rituels et images) ou encore les conditions sociales dans lesquelles s'exerce la prise de la parole et le dialogue entre les personnes.

De telles analyses fonderaient une véritable anthropologie du politique, reliant l'une à l'autre l'histoire des idées et l'histoire des pratiques. Mes ambitions ne sont pas celles-là, n'étant historien que de passion et non de profession.

Avant d'en venir à la comparaison des attitudes de Napoléon et de Jefferson face à la communication, il est essentiel de mettre en lumière la base commune sur laquelle peut être établi un tel parallèle : leur participation aux mouvements révolutionnaires qui fondèrent nos sociétés contemporaines. En effet, les deux révolutions de la fin du XVIIIe siècle furent un bouleversement dans l'ordre des mots en même temps qu'elles imposaient la légitimité de la parole d'acteurs nouveaux : le peuple américain ou le Tiers Etat. Dans la mesure où elles bousculent, plus ou moins violemment, l'ordre social ancien, toutes les révolutions sont inévitablement confrontées au problème général de la redéfinition des modes de communication à l'intérieur du corps social.

Les choix que firent Napoléon et Jefferson pour répondre aux exigences de la nouvelle société qu'ils contribuaient à engendrer furent divergents. Les caractères dissemblables des deux hommes ne peuvent tout expliquer ; leurs choix mettent en perspective l'état de la société et la vision qu'ils en eurent.

Comme la communication est un fait matériel qui crée des relations interpersonnelles, je concentrerai mes analyses sur trois médias concrets de toute communication politique :

- la voix, soutien de la parole ;
- le corps, autour duquel s'organise la mise en scène du pouvoir ;
- l'écrit, enfin.

LA PUISSANCE DE LA VOIX ET LA LUMIÈRE DE LA RAISON

Le premier média de la communication, c'est la voix. Napoléon et Jefferson ont, dans l'usage de la parole publique, deux tempéraments opposés et deux styles différents.

Thomas Jefferson ne fut jamais un grand orateur politique. Son caractère froid et distant de planteur virginien y est certainement pour beaucoup. Son ami français, le marquis de Chastellux, en témoigne : il était d'un abord austère, voire sévère, jusqu'à ce que l'agrément de sa conversation ne fit penser à son visiteur qu'ils se connaissaient de longue date. Doué pour la conversation, cet art du XVIIIe siècle, Jefferson fuyait, autant que faire se pouvait, la prise de parole en public. Selon le jugement de William Wirt, il était un orateur anxieux, dont la voix tombait dans la gorge pour devenir gutturale et inarticulée.

Jeune avocat, ses plaidoiries étaient fondées sur l'enchaînement strict des arguments. Son éloquence était puisée dans les livres, non dans son cœur, disaient de lui ses contemporains. Avant les élections de 1796 et de celles de 1800, il laissa à son ami Madison, futur Président des Etats-Unis, le soin de faire campagne, préférant, quant à lui, rester dans le calme de sa propriété de Monticello. Plus encore, une fois Président, il se refusa à paraître devant le Congrès, comme l'avait fait avant lui Washington et John Adams, pour y prononcer le discours sur l'état de l'Union ; il instaurait, ce faisant, une tradition qui se maintint tout au long du XIXe siècle et qui ne fut interrompue que par Wilson en 1913. Enfin, les deux adresses au peuple américain qu'il prononça après avoir prêté le serment présidentiel furent, selon tous ceux qui y assistèrent, de véritables catastrophes oratoires, la seconde étant encore plus inaudible que la première.

Le cas de Napoléon est plus ambigu. Tout le monde a célébré sa capacité à parler aux foules et notamment à l'armée. Après Ulm, il lance une proclamation où il énumère les faits d'armes et félicite de leur bravoure ses soldats : « Mes soldats sont mes enfants », s'écrie-t-il. Ce genre de formulation paternelle parle au cœur des hommes. Fréquemment, il les appelle à renouveler leurs exploits passés, même si la plupart des présents n'y ont pas participé. Mais ce rappel, qui les fait participer à la gloire de leurs aînés, raffermi la confiance. L'art de la guerre, estimait Napoléon, « est d'exagérer ses forces et de déprimer celles de l'ennemi ». On ne peut mieux en dégager la nature psychologique. Et le savoir-faire de l'empereur réside dans cette capacité à créer l'enthousiasme.

Tempérament fougueux, Napoléon, lorsqu'il était passionné par un sujet, se montrait enflammé dans la conversation, cherchant à tout prix à convaincre, impétueux dans le discours comme sur un champ de bataille, réduisant son auditoire au silence comme l'ennemi à la défaite. Son verbe était direct et incisif, voire cassant.

Rien donc de comparable avec le sérieux que Jefferson sembla toujours donner à l'usage de la parole.

Pour autant, s'il fut un grand tribun, Napoléon fut un médiocre orateur politique. Devant les assemblées constitutionnelles, il lit ses discours, de peur de se laisser entraîner par la flamme vers des extrémités véhémentes, comme celui qui se produisit le 19 brumaire devant les Anciens. Evoquant ce discours malheureux, Bourrienne écrivait : « Il n'y avait pas la moindre suite dans tout ce qu'il balbutiait, il faut bien le dire, avec la plus inconcevable incohérence. Bonaparte n'était point un orateur... Sa place était plutôt devant une batterie que devant le fauteuil du président d'une assemblée ». Les mots qui réussissaient à émouvoir le peuple faisaient naître, dans la représentation nationale, un sentiment d'effroi.

Car, à cette époque, la parole parlementaire obéissait aux exigences d'une rhétorique rationnelle, dont Sieyès, dans ses écrits linguistiques, voulut se faire le théoricien. Pour la majorité d'entre eux, les orateurs révolutionnaires lisaient leurs discours ; ce n'est qu'à partir de la Restauration et de la Monarchie de Juillet que l'exigence de parler sans papier se fit jour. Cette primauté de la lecture, que l'on retrouve encore dans la tradition académique, renvoyait à la fonction que l'on assignait alors au langage : celle de porter la lumière de la Raison.

S'il avait dû juger l'art oratoire de Napoléon, Jefferson aurait certainement tenu un discours assez semblable, quoique sans doute plus sévère, à la description qu'il faisait pour Daniel Webster de cet autre avocat et patriote virginien que fut Patrick Henry :

« Son éloquence était toute personnelle, si on peut parler d'éloquence, tant sa parole était suggestive et sublime, au-delà de tout ce que l'on peut imaginer. Bien qu'il fût difficile de raconter ce qu'il avait dit une fois qu'il avait parlé, au moment même où il s'exprimait il semblait toujours aller droit au but. Un jour qu'il parlait contre l'opinion que je défendais et qu'il avait produit un grand effet, je fus moi-même totalement ravi et ému. Et je me dis : « Mais que diable a-t-il dit ? » ; Je n'ai jamais pu répondre à cette question... Sa prononciation était vulgaire et irrégulière, mais on l'oubliait quand il s'exprimait ».

Le malaise que Henry créait chez Jefferson venait du pouvoir de séduction de sa parole et de la puissance de sa voix. Un tel talent représente, en effet, une menace pour l'ordre républicain et la démocratie d'assemblées. Dans ce jeu de parole qui fonde l'expression de la volonté collective dans le débat parlementaire, la Raison et elle seule doit être à l'honneur et non les

artifices de la parole. On retrouve ici l'antique problème posé par Platon dans *La République* et qui l'opposait à l'usage que les sophistes faisaient de la parole. Si le philosophe grec en tirait une condamnation de la démocratie, les hommes des Lumières, qu'étaient Jefferson ou Sieyès, tablaient sur la possibilité d'une langue rationnelle.

Napoléon, à mi-chemin entre le siècle rationnel qui s'éteint et le siècle des passions qui s'ouvre, ne partage pas cet optimisme. Pour lui, la parole était avant tout une action porteuse d'effets. On comprend dès lors que l'idéologie linguistique qui portait les institutions parlementaires fût de nature à l'exaspérer ou à le mettre mal à l'aise. Face à la question politique centrale de cette période : « Comment faire parler le peuple souverain ? », Napoléon ne pouvait répondre finalement que par un seul moyen : l'identification de sa voix à celle du peuple.

CORPS PARE ET CORPS SANS FARD

De même que la voix de Napoléon n'avait d'autre choix que de s'identifier avec la volonté de la Nation, de même son corps devait devenir une valeur publique, échappant en quelque sorte à son propriétaire lui-même. Le glissement se produisit lentement à partir de 1798, atteignant son paroxysme avec l'instauration de l'empire. L'immense territoire sur lequel Napoléon avait porté les valeurs de la Révolution ne tenait que par lui, source, centre et pivot de l'ensemble de cette construction administrative. Le centre de l'édifice était le corps propre de Napoléon.

L'empire repose sur l'image du corps de l'empereur et marginalement, sur son prolongement naturel, celui de son fils. La production iconographique représentant le Premier Consul, puis l'empereur est considérable ; plus importante encore que ne le montrent les répertoires consacrés au sujet et qui se cantonnent dans les genres nobles de la statuaire ou de la peinture. Le corps de Napoléon est démultiplié, comme jadis le furent ceux de Frédéric II Hohenstaufen et d'Auguste. Cette reproduction a pour corollaire une idéalisation du modèle. Dans le catalogue des bustes et statues contemporains de Napoléon, établi par Gérard Hubert et Guy Ledoux-Lebard, on peut clairement voir s'opérer le passage progressif du portrait du général vers l'icône de l'empereur, à tel point que certains bustes ont un rapport plus certain avec leur modèle romain qu'avec celui qu'ils sont sensés représenter.

La prolifération de l'image impériale est l'une des marques de la logique de personnalisation du pouvoir qui caractérise le gouvernement napoléonien. Il n'est pas seulement gouvernement administratif ou militaire ; il est également gouvernement des esprits et des âmes. Cette mise en scène du corps impérial prend appui sur une ritualisation croissante, dont la recreation d'une Cour n'est que l'un des signes. Les apparitions publiques de l'empereur sont codifiées et prennent place dans un réseau qui ordonne autour d'elles les corps de tous les autres. Les formes monarchiques sont mises à contribution et réinterprétées pour servir cette communication impériale : le sacre en fut l'exemple le plus achevé.

Rien n'est plus éloigné de la manière de Thomas Jefferson. Pour tout dire, on peut même voir en lui l'exact inverse du mouvement de ritualisation du corps napoléonien.

On ne possède que quelques portraits contemporains de Thomas Jefferson. Ils appartiennent au genre du portrait « bourgeois », alors à la mode. Sur fond neutre, se détache l'image d'un homme élégant, mais simplement habillé. Une attention précise est portée à ses traits et à son expression, au point que, de tableaux en tableaux, il est possible de suivre le travail du temps sur le visage du Virginien.

Au corps paré de l'empereur des Français, s'oppose le simple corps du Président des Etats-Unis. Opposé au développement de l'Etat fédéral par rapport aux pouvoirs des différents Etats, Jefferson applique même, dès son accession à la présidence, une attitude de « déflation rituelle », qui est l'un des fondements de ce que l'on a appelé la « Révolution de 1800 ». Prenant le contre-pied de George Washington et de John Adams, ses deux prédécesseurs, Jefferson réduit au minimum les mises en scène de lui-même et le protocole qui l'entoure. Ainsi, lors de sa deuxième investiture, il arriva devant le Congrès dans sa voiture personnelle, accompagné de son secrétaire et d'un valet. Il était en costume de ville et ne portait pas de perruque poudrée, jugée trop anglaise. On découvre donc un travail de banalisation du corps présidentiel. Thomas Jefferson le poussa fort loin, puisque l'on sait qu'il n'hésitait pas à recevoir en pantoufles les ministres étrangers venus lui présenter leurs lettres de créance.

Dans le même sens, le protocole fut réduit au strict minimum. A l'intérieur d'un *memorandum* sur l'étiquette, rédigé peu après sa première élection, Jefferson est très clair : « *Quand ils sont assemblés, tous sont égaux, qu'ils soient étrangers ou nationaux, titrés ou non titrés, en charge ou non* ». Ce texte, qui entend « maintenir l'esprit d'égalité ou de *pêle-mêle* » (en français dans le texte), ne fait

qu'une exception : le rappel des règles de la courtoisie. Cette radicalisé se traduit dans les actes : le costume de ville fut imposé pour toutes les réceptions et les dîners, au cours desquels, autour de la table, aucune place n'était personnalisée. Les relations rédigées par les ministres britanniques en concluent toujours, l'air dégoûté, à la vulgarité du peuple américain.

On voit donc clairement comment deux voies opposées sont à nouveau choisies par les deux hommes, l'une tendant à la mise en scène glorieuse du souverain, l'autre à la banalisation voire à l'effacement du premier magistrat. Le destin des deux hommes s'en ressent. Arrivé au terme de son mandat, Jefferson se retira à Monticello, où il fut enterré. Vaincu, Napoléon fut exilé, mais ses cendres furent rapatriées en grandes pompes. De même, l'accent mis par le régime, dans sa communication, sur le corps de Napoléon, explique sans doute la grande tradition historiographique concernant les causes de sa mort.

FACE À LA COMMUNICATION DE MASSE

Si l'on considère maintenant l'attitude qu'adoptèrent Napoléon et Jefferson face à la parole des autres, la même ligne de fracture apparaît nettement. Les deux hommes eurent à gérer un même phénomène : celui de la prolifération des émetteurs et des diffuseurs de discours. Les deux révolutions furent, en effet, caractérisées par l'explosion du nombre des journaux, ainsi qu'à la dissémination de l'expression des opinions. Les réponses qu'ils apportèrent à ce phénomène nouveau furent diamétralement opposées l'une à l'autre, même si chacun reconnaissait la force et la nécessité de cette multiplication des canaux de l'information, à tel point qu'ils prirent chacun la plume, se firent journalistes et créèrent des journaux.

L'attitude de Bonaparte est trop connue pour s'y attarder. Elle est double, puisqu'à la simple censure de l'information, elle ajoute la création de bonnes nouvelles. Dès la campagne d'Italie, Bonaparte comprit l'importance de la presse : il créa donc le *Courrier de l'armée d'Italie*, le *Patriote français à Milan*, puis *La France vue de l'armée d'Italie*, tandis qu'à Paris paraissait le *Journal de Bonaparte et des hommes vertueux*. Comme le fait si bien remarquer Jean Tulard, c'est là — et non à Sainte-Hélène, qu'est née la légende napoléonienne. Parvenu au pouvoir, Napoléon mit la presse sous contrôle, privilégiant le *Moniteur*, pour lequel il dictait même des articles d'une propagande parfois grossière. Relisant à Sainte-Hélène, l'un de ses bulletins adressé à son armée d'Égypte, Napoléon ne peut, d'après Las Cases, réprimer un rire. Il aurait alors déclaré : « C'est un peu chenapan ». Napoléon scrutait et contrôlait la presse française ; contre la presse étrangère — et,

en particulier, anglaise, contre laquelle il était impuissant — il choisit d’user de contre-propagande, faisant publier des journaux en anglais, favorables à sa cause. On pourrait multiplier les exemples de cette politique qui visait moins à tarir la source d’information — comme le fit plus tard en Russie Nicolas Ier — qu’à transformer l’information elle-même, afin de lui faire produire l’effet recherché, à défaut de la vérité.

Metternich comprit le premier et de la façon la plus lucide que cet usage de la propagande était neuf et porteur d’un grand avenir : « Les gazettes valent à Napoléon une armée de trois cent mille hommes, qui ne surveillerait pas mieux l’intérieur et effrayerait moins l’extérieur qu’une demi-douzaine de folliculaires à ses gages », assurait-il. Et d’ajouter : « C’est un fait nouveau dans l’histoire que celui d’un souverain qui s’entretient directement et fréquemment avec le public. Napoléon a inauguré cette méthode et il en a tiré de grands avantages [...]. Il faut le suivre, l’imiter. Il faut que nous combattions sur le terrain du journalisme, comme sur le terrain militaire ».

L’attitude de Thomas Jefferson était tout aussi nouvelle dans l’histoire du monde. Il fut tout au long de son existence le chantre le plus convaincu de la liberté de la presse, inscrite dans le premier amendement de la Constitution américaine. Le point culminant de son opposition à John Adams — dont il était le vice-Président — fut même la publication par ce dernier du *Sedition Act* en 1798, réprimant la propagande contre le Président et le gouvernement des Etats-Unis. Dans ce combat en faveur de la liberté de la presse, Jefferson fut d’une grande constance et d’une parfaite radicalité. Alors que la presse et l’opinion se déchaînaient contre lui en 1804, il refusa d’appliquer la loi qu’il avait combattue quelques années auparavant.

Pour Jefferson, la presse est le lieu par excellence du débat d’opinions. Il n’hésita pas à prendre lui-même la plume ou à financer des journaux pour combattre les opinions des Fédéralistes, en particulier pour répondre aux attaques de John Hamilton, Secrétaire au Trésor de George Washington.

Et, pourtant, le Président-philosophe eut à subir, tout au long de sa carrière les assauts d’une presse, dont le niveau n’était pas plus élevé que celui des actuels tabloïds britanniques. Un journaliste, en particulier, John Callender, qui avait pourtant travaillé pour lui, le poursuivit de sa hargne. Outre de basses attaques sur son attitude pendant la Guerre d’Indépendance, il eut à essuyer des attaques personnelles, mettant en cause sa moralité. En 1801, Callender l’accusait

d'avoir abusé — ou tenté d'abuser —, alors qu'il était un jeune veuf, de Betsey Walker, l'épouse d'un de ses amis retenu à New York. L'année suivante, nouveau ragot, nouveau combat, promis celui-là à un très large succès. Callender affirma, dans un article paru le 1^{er} septembre 1802 dans le *Recorder* et intitulé «Le Président encore une fois», que Jefferson avait, depuis des années, une relation avec Sally Hemings, une de ses esclaves, et qu'elle lui aurait même donné plusieurs enfants. Malgré le succès retentissant de cette théorie dans les années 1970, les spécialistes de Jefferson s'accordent pour penser que cette information était fautive : la liaison et les enfants seraient à attribuer au neveu de Jefferson Peter Carr.

Face au déchaînement médiatique — les Fédéralistes multipliant à loisir les articles sur « l'Aspasie noire » — Jefferson s'appliqua une ligne de conduite invariable : le silence. Dès 1798, il écrivait à Samuel Smith : *« Si je devais répondre aux calomnies des journaux, cela me prendrait plus que mon temps et celui de vingt assistants. Car pendant que je répondrais à l'une d'entre elles, vingt autres auraient été répandues. Je préfère m'en remettre à la justice de mes concitoyens qui me jugeront sur ma conduite et sur ce qu'ils savent de mon passé ».*

Expérience bien moderne donc. Et réponse très sage de l'homme qui avait compris que la lutte contre la rumeur était peine perdue.

Face à la communication de masse, Napoléon et Jefferson ouvraient une ère nouvelle : l'une libérale et démocratique, l'autre pleine des dérives dictatoriales.

CONCLUSION

Sur un terreau commun, celui de la révolution et de ses conséquences, Napoléon et Jefferson ont construit des modes de communication divergents. Ils ont adopté, face aux médias de l'époque, des attitudes opposées.

Ces deux voies s'enracinent dans deux traditions différentes, l'une catholique, l'autre protestante, la première privilégiant l'unicité de la parole légitime, l'inflation rituelle et la prolifération des représentations, la seconde, la multiplicité des voix et le refus, plus ou moins violent, des représentations.

Pour ce qui concerne l'attitude face à la parole, Napoléon admet que le langage est inévitablement porteur d'un péché originel, d'une puissance de mensonge et de duperie. Jefferson, quant à lui, est dans une logique de la grâce pour laquelle la manifestation de la vérité est possible à travers le langage — et même inévitable.

Si un reproche doit être fait à Jefferson, comme aux hommes des Lumières, bien que leur attitude soit plus proche de nos valeurs et de nos idéaux, c'est bien cette naïveté qu'ils ont eu de croire que le pouvoir pouvait se passer de communication et ne pas tenir compte des passions humaines. Que la Raison, en un mot, n'avait besoin que d'elle-même pour triompher.

Comparer Napoléon et Jefferson ne nous conduit-il pas à l'un des plus grands paradoxes de la démocratie : les peuples ont besoin d'hommes comme Jefferson, mais ce sont les Napoléon qu'ils aiment.